

Rapport Financier

2022

Remis en vue de l'Assemblée générale de l'association, tenue le 19 décembre 2022

Mise à jour au 31 décembre 2022

Préparé par :

Pierre RENAULT (Trésorier)

Propos introductif

Elu le 10 décembre 2020, je vous présente ici les résultats de ma seconde année de trésorier de l'association ADP – Villes en développement. Ce rapport comprend les éléments « classiques » d'un rapport financier associatif. L'association ADP Ville en développement se porte bien, comme indiqué et détaillé dans la suite du document. Nous sommes dans la lignée budgétaire des années précédentes même si cette année, aucune subvention n'a été enregistrée. En 2021, une subvention de l'AFD de 5000 euro avait permis de garder une certaine cohérence dans la ligne budgétaire de l'association. Cette année 2022 se caractérise par la réactivation du bulletin et des frais qui y sont associés. Les couts de fonctionnement (compte bancaire et site internet) invitent à faire appel à une nouvelle subvention au plus tôt de l'année 2023.

Remarques générales :

- La radiation de membres accusant un retard de plus de trois ans de cotisation a fait consensus et a été rendue effective en septembre 2022.
- La mise à jour des statuts de l'association est urgente afin de remettre à jour les dossiers auprès de la préfecture, de l'Insee mais aussi de la banque SG afin de pouvoir effectuer toutes les opérations (par exemple virement) nécessaire au bon fonctionnement de l'association.
- Le compte de l'association à la banque Société Générale a un cout de 13 euro par mois. Un changement de banque pourrait permettre de réduire ce cout.
- La mise en édition du bulletin 116 est en cours, certains couts apparaitront donc dans les résultats de 2023.

Les activités de Trésorerie - 1^{er} Janvier 2021 au 31 déc. 2022

A. Evènements dans la gestion 2021-2022

Dans le cadre de la gestion administrative et financière de l'association, le trésorier a :

- Procédé à la gestion courante de l'association (mise à jour des comptes, emails pour les cotisations, émission des reçus fiscaux)
- Engagé les frais pour les bulletins 115 et 116 (en cours)

B. Recettes et dépenses

Les recettes et les dépenses sur l'exercice se résument comme suit :

Recettes (1 989.97 euros) :

- Cotisation des membres : **1 960,64 euros (2022)**. Le montant s'élevait à 3 142,7 euros sur l'exercice précédent.
- Abonnement au bulletin ADP villes en développement : **29.33 euros**. Soit 1 abonnement vendu à Alexis PICARET en décembre 2022.
- Intérêt créditeur du compte épargne : **Non connue à ce jour**

Dépenses (5 355,81 euros) :

- Site internet : **2 311,2 euros**
- Bulletin 115 : Marianne Durand (1000 euros avec geste commercial) et EOLICA (1320 euros) : **2320 euros**
- Assurance civile : **155,21 euros**
- Frais bancaires mensualisé à **13 euros**. Total de **156 euros**
- Frais divers : **26.4 euro** (2*10 enveloppes timbrées – Justificatif)

Note sur les recettes et dépenses :

- Le paiement des cotisations via le compte Paypal est un moyen pratique de dépasser les frontières (chèque ou virement internationaux). Cela a cependant un coût correspondant à 1,7 % du montant versé.
- Les dépenses de fonctionnement : banque, site internet, assurance s'élèvent à 2635.81 euros. Les dépenses relatives au bulletin s'élèvent à date à 2720 euro.
- La fin de l'exercice devra être mis à jour en date du 31 décembre après les paiements relatifs au bulletin 116.

C. Etat des lieux des comptes à date du 31.12.2022

Comptes	Euro
Chèque – Société générale	2086.63
Epargne – Société générale	4 215.6
Paypal	731.87
Total	7 034.1 euros

En date du 8 décembre 2021, les comptes de l'association s'élevaient à 10 689,18 euros

MAJ

Les membres du réseau de professionnels

A. Adhésions

L'association compte 118 membres dont 10 membres honoraires (ne payant pas de cotisations).

108 membres ont donc été invités à payer leurs cotisations.

- Sur les 108 membres cotisants, 27 sont à jour de leur cotisation soit 25 % des membres.
- Sur les 108 membres cotisants, 27 sont à plus de 2 ans de retard de cotisations soit 25% des membres.
- Sur les 108 membres cotisants, l'association compte 5 nouveaux membres.

B. Radiations / Décès

Conformément à la liste présentée lors de l'AG 2021, un mail de « dernière chance » a été envoyé aux membres accusant 3 ans ou plus de retard de cotisation.

Labattut Eléonore et **Froitier Charline** ont répondu favorablement à leur radiation. Sans réponse de la part des autres membres identifiés, ceux-ci ont été radiés de la liste des membres en Octobre 2022. Leur mails et noms ont été transmis à EOLICA afin de les rétrograder dans la liste des « contacts de l'association ». **Espinoza Carmona Fabiola** faisant face à des difficultés de paiement et ayant fait part de ses difficultés à l'association, elle reste identifiée comme membre.

Liste des personnes radiées de la liste des membres :

M.	BERTON MATTHIEU
MME	BOISSET CLAIRE
M.	CAGNOLI ALEXANDRE
M.	COUR JEAN-MARIE
MME	DIENG FATOU TANOR
M.	DRUMM EAMON
MME	FROITIER CHARLINE
MME	GUILBAUD MÉLANIE
MME	LABATTUT ELÉONORE
MME	PAQUETTE CATHERINE
MME	VERDEIL VÉRONIQUE

Selon les pratiques historiques de l'association les membres accusant un retard de cotisations de plus de 3 ans sont radiés de la liste des membres. Les membres suivants seront donc radiés après dernière relance en début d'année 2023.

MME	BAKKAR FRANCE
MME	BARIS DANIELLE
M.	BOUTET FERDINAND
MME	GUILLOUX CAROLE

MAJ

MME	LEROUX MARLÈNE
MME	MULLER SARA
M.	PANXA FABREGAS FELIU DAVID
M.	PESCHE AUGUSTIN
MME	ZAKI LAMIA

Le décès d'Alain JAFFRE a été évoqué lors de l'assemblée Générale, son nom sera donc retiré de la liste des membres, début 2023.

Les plans des actions à venir : fin 2022 et 2023

- Elaboration du livre de compte de l'exercice finissant au 31 décembre 2022 et Déclaration en préfecture > **Sous réserve de la mise à jour des statuts**
- Opérer un changement de banque afin d'assurer une diminution des frais de fonctionnement
- Engager un tuilage en vue de l'élection d'un nouveau trésorier pour l'association fin 2023

Pierre Renault, Trésorier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pierre Renault', is written over a light blue horizontal line.

CHRONO Année 2022 – En date du 31.12.2022

Date	Type de transaction	Compte 1 (Paypal)	Compte 2 (SG -Compte Chèque) 7165	Compte 3 (SG-Compte Epargne)-6071	
31/12/21	COMPTE A DATE RAPPORT FINANCIER - 31 décembre 2021	440,65	6156,69	4215,6	
20/1/22	Internet EOLICA - Cout Annuel		-2311,2		
24/1/22	Cotisation BRAHAM CHAOUCHE BOUCHARA (2022)		45		
25/1/22	Assurance Sécurité civile 2022 (SMACL) - Chèque 556		-155,21		
25/1/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
2/2/22	Cotisation Michel CARON (2022)	86,7			
8/2/22	Cotisation Médard DAHODO (2022 et 2023)	86,7			
22/2/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
7/3/22	Cotisation Xavier CREPIN (1/4 - 2022)		22,5		
22/3/22	Avance Marianne Durand (Bulletin 115) - Chèque 557		-300		
26/3/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
4/4/22	Cotisation Lucie VAN DER MEULEN (2022)	88,49			
5/4/22	Cotisation Bardia THIOMBIANO (2022)		90		
5/4/22	Cotisation Alain JAFFRE (2022)		90		
6/4/22	Cotisation Solène BAFFI (2022)		90		
19/4/22	Cotisation Tristan MOREL (2021 et 2022)		180		
19/4/22	Cotisation Laure CRIQUI (2022)		90		
26/4/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
27/4/22	Cotisation Bruno VALFREY (2022)		90		
29/4/22	Cotisation Pierre RENAULT (2022) - Chèque		90		
29/4/22	Cotisation Jean Luc PERRAMANT (2022)		90		
5/5/22	Cotisation Juliette COULIBALY PARADIS (2022)		90		
11/5/22	Cotisation Cecile HALLER (2022)		90		
12/5/22	Marianne Durand (Bulletin 115) - Chèque 558		-300		
12/5/22	Marianne Durand (Bulletin 115) - Chèque 559		-100		
16/5/22	Cotisation François NOISSETTE (2022) - Chèque		90		
25/5/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
30/5/22	Cotisation Marie DOLS (2022) - Chèque		90		
31/5/22	Cotisation Emmanuel PARENT (2022)		90		
1/6/22	EOLICA (Bulletin 115) - Chèque 561		-1320		
3/6/22	Marianne Durand (Bulletin 115) - Chèque 560		-300		
7/6/22	Cotisation Gautier HUNOUT (2022)		67,5		
7/6/22	Cotisation Xavier CREPIN (2/4 - 2022)		22,5		
14/6/22	Cotisation Gautier ROUHET (2022)		90		
23/6/22	Cotisation Eloise PELAUD (2022)		90		
25/6/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
26/7/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
26/8/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
6/9/22	Cotisation Xavier CREPIN (3/4 - 2022)		22,5		
19/9/22	Cotisation Sophie AKOUE NDONG (2022)		45		
27/9/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
3/10/22	Cotisation André HALOUTINA (2022)		11,25		
26/10/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
25/11/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
6/12/22	Cotisation Xavier CREPIN (4/4 - 2022)		22,5		
6/12/22	Marianne Durand (Bulletin 116) - Chèque 562		-400		
8/12/22	Trésorerie - Enveloppes timbrées - Chèque 563		-26,4		
13/12/22	Abonnement Bulletin - Alexis PICALET	29,33			
27/12/22	Prélevement cotisation compte JAZZ		-13		
29/12/22	Marianne Durand (Bulletin 116) - Chèque 564		-400		
	TOTAL 31 décembre 2022	731,87	2086,63	4215,6	Euro
			Total	7034,1	Euro
			Cotisations membres	1960,64	Euro
			Site internet	-2311,2	Euro
			Assurance civile	-155,21	Euro
			Bulletin 115	-2320	Euro
			Bulletin 116 (Partie 1/2)	-800	Euro
			Banque	-156	Euro
			Frais divers	-26,4	Euro
			Abonnement bulletin	29,33	Euro
			Recettes totales	1989,97	Euro
			Dépenses totales	-5768,81	Euro
			Dépense de fonctionnement	-2648,81	Euro
			Dépense d'investissement (bulletin)	-3120	Euro